

Communiqué de la Municipalité

Comptes de l'exercice 2007

Les comptes de l'exercice 2007 de la Ville de Morges bouclent avec un résultat « opérationnel » bénéficiaire de CHF 9'513'251.07, alors que le budget annonçait un excédent de charges de CHF 1,7 million. Plusieurs facteurs favorables, dont notamment la poursuite de la bonne tenue de la conjoncture économique, ont conduit à cette amélioration de CHF 11,2 millions. Ce résultat est considéré comme exceptionnel.

Les revenus des impôts excèdent globalement le budget de CHF 5,6 millions. Cette augmentation provient tout particulièrement des impôts des personnes morales pour CHF 1,9 million, de l'impôt sur les successions et donations pour CHF 2,3 millions et des droits de mutation sur les ventes de biens immobiliers pour CHF 0,8 million.

Le décompte final de la péréquation intercommunale et de la répartition des coûts de la facture sociale pour l'année 2006 améliore également les comptes de cette année puisque nous avons reçu CHF 2 millions en retour (péréquation CHF 1,4 million et facture sociale CHF 0,6 million). Au niveau des services financiers, le coût de la dette est plus bas de CHF 0,4 million et les revenus des capitaux du patrimoine financier augmentent de CHF 0,4 million. En outre, la Municipalité se plaît à relever de nombreuses améliorations pour CHF 2,7 millions dans tous les secteurs de l'administration aussi bien au niveau des charges que des revenus.

Le bénéfice après les charges et revenus extraordinaires se monte à CHF 9'715'041.74, tandis que le résultat après les écritures de boucllement est de CHF 5'915'041.74.

La Municipalité a décidé d'effectuer deux écritures de boucllement. En fonction des planifications futures et pour répondre aux besoins actuels dans ce domaine, elle a viré CHF 3 millions au fonds de réserve pour nouvelles places de stationnement public. Elle a également souhaité augmenter la provision pour créances douteuses de CHF 0,8 million.

Les charges ordinaires de fonctionnement se montent à CHF 84'237'129.79. Elles sont inférieures de CHF 1,4 million (-1,7%) par rapport au budget 2007. On constate cette année encore, comme pour les années précédentes, la bonne tenue des charges ordinaires par rapport aux planifications budgétaires. Les revenus ordinaires de fonctionnement se montent à CHF 93'750'380.86. Ils sont supérieurs de CHF 9,7 millions (+11,6%) par rapport au budget 2007.

Le haut niveau des revenus financiers et la stabilisation des charges financières de cette année améliorent sensiblement l'autofinancement pour le porter à CHF 20,1 millions. Le ratio de la quotité d'autofinancement (autofinancement en % des revenus financiers) se monte à 22,2%. Il est qualifié de très bon. Les liquidités en début d'année et le cash flow de CHF 18,3 millions ont permis de financer entièrement les dépenses nettes d'investissement et de rembourser des emprunts à moyen et long termes pour CHF 15,3 millions. Après ces opérations, grâce à une suffisance de financement élevée, les liquidités au 31 décembre se montent encore à CHF 14,1 millions. L'endettement brut se monte à CHF 87,4 millions au 31 décembre 2007. Il diminue de CHF 16,6 millions par rapport à l'année précédente. L'endettement net diminue uniquement de

CHF 11,6 millions suite à l'utilisation de surplus de liquidités pour rembourser des emprunts. Son niveau est de CHF 33,1 millions ou CHF 2'299 par habitant.

Les dépenses nettes d'investissement (patrimoines administratif et financier réunis) se montent à CHF 8,3 millions. Nous constatons une reprise des investissements par rapport à la moyenne des années précédentes qui devrait s'intensifier en 2008 et en 2009. Le degré d'autofinancement (niveau de financement des investissements) se situe à 220,7%. C'est la quatrième année consécutive que nos dépenses d'investissement sont autofinancées à plus de cent pourcent.

Un résultat opérationnel bénéficiaire de CHF 9,5 millions doit être considéré comme exceptionnel, même si c'est la quatrième année consécutive que les comptes de la Ville de Morges sont bénéficiaires. C'est la bonne santé de nos entreprises (les PME comme les multinationales), la conjoncture favorable mais également une bonne maîtrise des charges qui profitent ainsi à nos finances publiques. Ceci a également permis en cette période favorable de diminuer drastiquement l'endettement net de CHF 78,1 millions à CHF 33,1 millions en 4 ans.

Ces résultats positifs incitent la Municipalité à poursuivre sa politique de soutien à l'économie locale et sa stratégie de développement urbanistique de la ville.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Eric Voruz, syndic, tél. +41 (0)21 804 96 40

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. +41 (0)21 804 96 20

Morges, le 26 mars 2008